



Gaza : un pouvoir doublement mis en échec dans ses attaques contre les libertés universitaires !

Contre toutes les tentatives des ministres successifs, Frédérique Vidal, Sylvie Retailleau et maintenant Patrick Hetzel, d'imposer une idéologie d'État ou une opinion officielle à l'Université, FO ESR a toujours défendu les droits des collègues comme des étudiants à s'exprimer et à se mobiliser librement, au sein même des établissements d'enseignement supérieur, en tant qu'universitaires, chercheurs ou étudiants, pour défendre leurs opinions, en particulier pour qu'il soit mis fin au massacre génocidaire qui se poursuit à Gaza depuis plus d'un an.

Une très large intersyndicale de l'ESR s'est prononcée dans le même sens (voir [ici](#)).

FO ESR salue en conséquence deux décisions récentes en défense des libertés universitaires :

- > ***la levée de la suspension de quatre étudiants de Sciences-Po Paris qui s'étaient mobilisés pour le cessez-le-feu à Gaza et la défense des droits des Palestiniens ;***
- > ***le vote du conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg pour suspendre tout partenariat avec l'université israélienne Reichman de Tel-Aviv, soutien actif et public de l'opération en cours à Gaza.***

FO ESR est consterné par la prise de position du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche P. Hetzel, qui a « déploré » ce vote, réitération d'une tentative d'imposer une opinion officielle au mépris des libertés universitaires.

Quant aux quatre étudiants de Sciences Po Paris concernés par la « mesure conservatoire de suspension », ils sont toujours l'objet d'une procédure disciplinaire. FO ESR demande qu'aucune sanction ne soit prononcée contre ces étudiants qui ont exercé leurs droits les plus fondamentaux.

Face à ces attaques incessantes, FO ESR appelle tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à se réunir avec les étudiants et à prendre position pour dire :

- Oui ! Nous avons le droit d'exprimer notre opinion dans les université et tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche !
- Oui ! Nous avons le droit de dénoncer le massacre génocidaire en cours à Gaza !
- Oui ! Nous avons le droit de choisir les modalités de notre expression et de notre mobilisation !
- Oui ! Nous avons le droit d'être en désaccord avec le Ministre et le gouvernement !
- Aucune sanction contre les étudiants de Sciences Po Paris ! Aucune « mesure conservatoire » de suspension ou autre, aucune sanction contre les étudiants qui se sont mobilisés pour Gaza à Sciences Po Paris, Toulon, Reims, à Aix-Marseille Université, Sorbonne Université, Paris 1, Saint-Étienne comme partout en France !
- Aucune sanction pour les universitaires ou les chercheurs qui s'expriment ou se mobilisent à propos de la situation à Gaza !
- Cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ! Arrêt des bombardements ! Arrêt du blocus ! Arrêt des livraisons d'armes ou de fournitures militaires à Israël ! Acheminement de l'aide humanitaire ! Arrêt des opérations militaires en Cisjordanie comme au Liban ! Arrêt de toute collaboration ou partenariat avec des institutions israéliennes d'enseignement supérieur ou de recherche qui soutiennent l'offensive de l'armée israélienne à Gaza !